
	<p>DEMANDE D'AUTORISATION DE FABRICATION, DE COMMERCE, D'INTERMÉDIATION ET / OU D'UTILISATION / EXPLOITATION DE MATERIELS DE GUERRE DE CATÉGORIE «A2» (PERSONNE PHYSIQUE)</p>	 N°15783*03
--	--	--

Veuillez cocher la case correspondante

<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement <small>(Renouvellement à l'identique d'une autorisation arrivant à échéance)</small>	<input type="checkbox"/> Modification <small>(Demande de modification, extension ou mise à jour d'une autorisation en cours de validité)</small>	<input type="checkbox"/> Renouvellement et modification <small>(Demande de renouvellement avec modification, extension ou mise à jour d'une autorisation en fin de validité)</small>
---	---	---	---

Disposez-vous d'une autorisation délivrée par le ministère des armées ?

OUI / NON / Numéro : _____ / Date d'échéance : _____

Disposez-vous d'une AFCl d'armes, de munitions et de leurs éléments de catégorie A1 et B délivrée par le ministère de l'intérieur ?

OUI / NON / Numéro : _____ / Date d'échéance : _____

Avez-vous déposé en même temps une demande d'AFCl d'armes, de munitions et de leurs éléments de catégorie A1 et B auprès du ministère de l'intérieur ?

OUI / NON

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Civilité Monsieur Madame

Nom :

Prénom(s) : _____ - _____ - _____

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Code postal :

Nationalité :

Autre nationalité :

Numéro SIREN :

Dénomination ou raison sociale :

NATURE DE L'ACTIVITE (cocher la ou les cases correspondantes) :

<input type="checkbox"/> Fabrication / <input type="checkbox"/> Commerce / <input type="checkbox"/> Intermédiation
<input type="checkbox"/> Utilisation - Exploitation pour : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prestation de service (matériel de guerre A2¹) <input type="checkbox"/> Formation opérationnelle (AMA4²)

NOMENCLATURE DES CATEGORIES DE MATERIELS / PRESTATIONS CONCERNES (cocher la ou les cases correspondantes) :

Désignation des catégories de matériels A2⁴ auxquelles s'applique la demande (autres activités que les formations opérationnelles) :

<input type="checkbox"/> 1°	<input type="checkbox"/> 2°	<input type="checkbox"/> 3°	<input type="checkbox"/> 4°	<input type="checkbox"/> 5°	<input type="checkbox"/> 6°	<input type="checkbox"/> 7°	<input type="checkbox"/> 8°	<input type="checkbox"/> 9°
<input type="checkbox"/> 10°	<input type="checkbox"/> 11°	<input type="checkbox"/> 12°	<input type="checkbox"/> 13°	<input type="checkbox"/> 14°	<input type="checkbox"/> 15°	<input type="checkbox"/> 16°	<input type="checkbox"/> 17°	<input type="checkbox"/> 18°

⁴ Catégories A2 selon l'article R. 311-2 du code de sécurité intérieure.

Formation opérationnelle :

AMA4⁵

Adresse de l'entreprise :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Adresse de l'établissement dans lequel s'effectuera l'activité :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Annexes jointes :

<input type="checkbox"/> Annexe 1	<input type="checkbox"/> Annexe 2	<input type="checkbox"/> Annexe 3	<input type="checkbox"/> Annexe 4
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Signataire :

A _____ , le

Nom, Prénom :

Cachet et signature de la personne habilitée à engager la société,

⁵ Catégorie AMA4 selon l'arrêté du 27 juin 2012 modifié relatif à la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une autorisation préalable d'exportation et des produits liés à la défense soumis à une autorisation préalable de transfert – Annexe ; deuxième partie : Autres matériels assimilés, point 4.

Nom de l'établissement 1 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Nom de l'établissement 2 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Nom de l'établissement 3 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Nom de l'établissement 4 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Nom de l'établissement 5 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter, ...)	Lieu -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

CATEGORIE A2 HORS A2§1°					
	Exigences relatives aux mesures de sécurité	Respect		Observations	Références réglementaires
		OUI	NON		
Pour toutes les catégories A2 hors A2 § 1°	Conservation dans un lieu dont les accès sont protégés par un dispositif de sécurité et de contrôle faisant obstacle à la manipulation et à l'enlèvement de ces matériels par une personne autre que celles désignées par les titulaires des autorisations				1er alinéa de l'article R. 2337-1 du code de la défense
	Conservation dans un lieu dont les accès sont protégés par un dispositif de sécurité et de contrôle faisant obstacle à la manipulation et à l'enlèvement de ces matériels par une personne autre que celles désignées par les titulaires des autorisations				1er alinéa de l'article R. 2337-1 du code de la défense
Pour les catégories A2 § 6°, 8°, 9° et 10°	Les systèmes d'arme et armes embarquées doivent être rendus temporairement inutilisables, même en combinant plusieurs éléments, par enlèvement de l'un ou de plusieurs éléments de ces systèmes d'armes ou armes, lesquels sont conservés dans des coffres forts ou des armoires fortes scellées dans les murs ou au sol, ou d'un poids à vide supérieur à 350 kg				2° alinéa de l'article R. 2337-1 du code de la défense
	Conservation dans des locaux sécurisés par une alarme audible de la voie publique et par des moyens de protection physique adaptés				2° alinéa de l'article R. 2337-1 du code de la défense

CATEGORIE A2§1°					
	Exigences relatives aux mesures de sécurité	Respect		Observations	Références réglementaires
		OUI	NON		
A2§1° Armes à feu à répétition automatique (...)	Lieu de vente : - non exposition à la vue du public ; - pas de mention et dans la vitrine extérieure du magasin ; - coffres forts ou des armoires fortes scellés dans les murs ou au sol, ou d'un poids à vide supérieur à 350 kg.				Articles R. 313-16 et R. 313-17 du code de la sécurité intérieure
	Lieu de stockage : - armes rendues inutilisables , <i>ou</i> - armes conservées dans des coffres forts des armoires fortes scellés dans les murs ; - ou au sol ou d'un poids à vide supérieur à 350 kg ; - ou dans des chambres fortes ; - ou des ressers comportant une porte blindée et dont les ouvertures sont protégées par des barreaux ; - ou des volets métalliques.				
	Lieux de vente et de stockage : Système d'alarme sonore audible sur la voie publique ou relié à un service de télésurveillance.				
	Lieu de vente : Les munitions conservées ou présentées dans des conditions interdisant l'accès libre au public.				
	Lieu de vente : Affichage des restrictions à l'acquisition et à la détention des armes.				

Inventaire des matériels détenus à la date de la demande, dont l'utilisation ou l'exploitation est envisagée, en précisant, pour chacun d'eux, leur catégorie

Nombre	Matériel(s)	Catégorie (A2 / ML)	Commentaire

Catégories des matériels dont l'acquisition, la location ou l'emprunt sont envisagés au regard de la nature des prestations

Nombre	Matériel(s)	Catégorie (A2 / ML)	Commentaire

Nom, prénom, adresse et nationalité des personnes physiques chargées de dispenser les formations mentionnées au a) du 2° de l'article R. 2332-5 du code de la défense

Nom	Prénom	Adresse	Nationalité	Formation – compétences ⁶

Nom, prénom, adresse et nationalité des personnes physiques chargées d'utiliser ou d'exploiter des matériels de guerre de la catégorie A2 pour la réalisation des prestations de service mentionnées au b du 2° de l'article R. 2332-5 du code de la défense

Nom	Prénom	Adresse	Nationalité	Formation – compétences ₃

Si les personnes désignées ci-dessus se trouvent dans l'un des cas prévus au 1° du I et au II de l'article R. 2332-6 du code de la défense, joindre les justificatifs.

⁶ Joindre les justificatifs.